



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

haut débit

Question écrite n° 29954

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur l'accès à l'internet à très haut débit de la population française. Il existe en effet dans notre pays une véritable fracture numérique qui pénalise particulièrement les zones rurales dont la couverture internet est d'une qualité insatisfaisante. Le Président de la République s'était engagé à fournir à l'ensemble de la population française l'accès au très haut débit d'ici à 2022. Un plan de 20 milliards d'euros a été présenté visant à favoriser cet accès, principalement grâce au développement de la fibre optique. Or soumis à des contraintes géographiques plus forte, le gouvernement australien, dont le territoire est plus grand que celui de la France, vient de signer avec Arianespace un contrat visant à assurer la couverture à très haut débit en 2015 grâce au lancement de deux satellites géostationnaires de télécommunication. Il lui demande si dans le cadre du plan lancé par le Gouvernement la France ne pourrait pas réaliser un choix similaire.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29954

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6336

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)